

**Séance régulière du conseil d'établissement
de l'école Arthur-Vaillancourt
tenu le mardi 23 septembre 2024, 18 h 30**

Adopté

Présences :

Parents :	Personnel :	Public :	Autres :
Jade Pelletier Jean-François Bélisle Mylène Borduas Elisa Bégin (substitut)	Marie-Annik Dion Julie Lafrance Vanessa Filion Sabrina Pomerleau	Aucun public	Julianne Dugas, directrice Julie Bernier-Gagnon, secrétaire

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Julianne Dugas, directrice de l'école, ouvre l'assemblée. Il est 18 h 31.

2. Parole au public

Aucun public présent.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Julianne Dugas fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Jean-François Bélisle D'ADOPTER l'ordre de jour, tel que rédigé.

Adopté

Résolution n° CE-2526-001

4. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 3 juin 2025

Mme Dugas présente sommairement le procès-verbal, celui-ci ayant été rendu disponible au préalable.

Il est proposé par Mme Vanessa Filion D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du 3 juin 2025, tel que rédigé.

Adopté

Résolution n° CE-2526-002

5. Élection du président et du vice-président du conseil d'établissement

À tour de rôle, chacun des membres se présente brièvement. Mme Dugas, directrice de l'école, explique la durée des mandats et les différents rôles à pourvoir au sein du conseil d'établissement.

Mme Jade Pelletier et M. Jean-François Bélisle se propose comme candidats à la présidence. Un vote secret est alors tenu. Mme Jade Pelletie est élu en majorité au rôle de présidente du conseil d'établissement.

Mme Méliane Laurier et M. Jean-François Bélisle se propose comme candidat à la vice-présidence. Un vote secret est alors tenu. M. Jean-François Bélisle est élu en majorité au rôle de vice-président du conseil d'établissement.

La secrétaire des rencontres sera Mme Julie Bernier-Gagnon.

La représentante élue au Comité de parents est Mme Jade Pelletier et le substitut sera Mme Jean-François Bélisle.

La présidente Mme Jade Pelletier sera la représentante à la Fondation au Diapason et sera responsable du rapport annuel.

Aucun représentant de la communauté n'est pour le moment désigné.

Adopté

Résolution n° CE-2526-003

6. Règle de régie interne 2025-2026

Il est proposé par Mme Julie Lafrance et appuyé par Mme Méliane Laurier D'ADOPTER les règles de régie interne 2025-2026, tel que présentée.

Adopté

Résolution n° CE-2526-004

7. Calendrier des rencontres

Les dates du calendrier des rencontres sont révisées. Les rencontres auront lieu les mardis soir à 18 h 30. Les dates sélectionnées par les membres sont les suivantes;

Jeudi 28 août 2025	AGA
Mardi 23 septembre 2025	
Mardi 28 octobre 2025	
Mardi 2 décembre 2025	
Mardi 27 janvier 2026	
Mardi 24 mars 2026	
Mardi 28 avril 2026	
Mardi 26 mai 2026	Date à reconfirmer
Mardi 9 juin 2026	Date à reconfirmer

Il est proposé par M. Jean-François Bélisle D'ADOPTER le calendrier des rencontres avec les modifications.

Adopté

Résolution n° CE-2526-005

8. Dénonciation d'intérêts et autorisation pour la communication de renseignements nominatifs et Formulaire de consentement pour des vérifications relatives aux antécédents judiciaires

Chaque membre complète les formulaires de dénonciation d'intérêts et d'autorisation de communication. Le formulaire de consentement pour la vérification des antécédents judiciaires sera transmis aux membres par courriel.

9. Formation des membres du CÉ

Partage d'information au sujet des capsules de formation disponibles sur le site web du gouvernement.

Chaque membre est responsable de sa formation. Le seul membre n'ayant pas fait cette formation est Mme Jade Pelletier qui s'engage à le faire.

Le 27 octobre prochain, la présidente et Mme Julianne Dugas feront une formation en ligne.

10. Adoption du budget de fonctionnement du Conseil d'Établissement

La direction de l'école, Mme Julianne Dugas, présente le budget de fonctionnement du Conseil d'établissement.

Que le budget de fonctionnement de 775 \$ de l'école Arthur-Vaillancourt soit réparti comme suit, tout en ajustant au besoin :

Priorités	Motifs
No. 1	Gardiennage et transport pour les membres
No. 2	Rencontres des membres
NO. 3	Reconnaissance des parents bénévoles
No. 4	Formations des membres-parents (sous approbation du CÉ)
No. 5	Activités récompenses aux élèves

Il est proposé par Mme Marie-Annik D'ADOPTER le budget de fonctionnement du Conseil d'établissement, tel que présenté.

Adopté

Résolution no CE-2526-006

11. Œuvres humanitaires 2025-2026

Mme Julianne Dugas informe les membres que l'école participera à la collecte de denrées non-périssables pour les paniers de Noël organisée par Moisson Laurentides.

Il est proposé par Vanessa Filion D'ADOPTER la cause humanitaire de Moisson Laurentides

Adopté

Résolution no CE-2526-007

12. Activités et sorties éducatives

La direction de l'école, madame Julianne Dugas, mentionne que la programmation des activités éducatives de l'école à l'extérieur des locaux ou qui nécessitent un changement à l'horaire régulier de l'école pour l'année en cours et les coûts facturés aux parents pour celles-ci, sera présenté à chaque rencontre.

Activités présentées :

- Visite FMI 25 septembre 2025, élèves 5^e et 6^e année
Proposé par Mme Sabrina Pomerleau D'APPROUVER cette sortie.

Adopté

Résolution n° CÉ-2526-008

- Sortie Musée des Beaux-Arts 22 avril 2026, élèves 2^e année
Proposé par Mme Méliane Laurier D'APPROUVER cette sortie.

Adopté

Résolution n° CÉ-2526-009

- Visite à l'école Buzz Cuivres 14 janvier 2026, toute l'école
Proposé par M. Jean-François Bélisle D'APPROUVER cette sortie.

Adopté

Résolution n° CÉ-2526-010

- Sortie I Musici 22 octobre 2025, 5^e et 6^e année
Proposé par Mme Jade Pelletier D'APPROUVER cette sortie.

Adopté

Résolution n° CÉ-2526-011

- Concert de Noël 18 décembre 2025, toute l'école
Proposé par Mme Mylène Borduas D'APPROUVER cette sortie.

Adopté

Résolution n° CÉ-2526-012

13. Location de salle de l'école

PROJET DE RÉSOLUTION – AUTORISATION GÉNÉRALE **Contrats de location des locaux de l'établissement** **(Art. 93 et 110.4 - *Loi sur l'instruction publique*)**

Conseil d'établissement de l'école Arthur-Vaillancourt

ATTENDU que l'établissement désire permettre la location des locaux de l'établissement lorsqu'ils sont inutilisés;

ATTENDU que le pouvoir donné au conseil d'établissement de conclure des ententes de location de locaux d'une durée de moins d'un an décrit à l'article 93 (école) ou 110.4 (centre) de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU la quantité et la variété des demandes de location reçue par l'école (ou le centre);

ATTENDU les balises énoncées dans le cadre de gestion concernant la location des locaux des établissements (ACC-25) ainsi que le modèle de contrat fourni par le Centre de services scolaire des Mille-Îles;

Il est proposé par Mme Marie-Annik Dion:

D'AUTORISER la direction de l'école (ou du centre) à signer, au cours de l'année scolaire 2025-2026 des contrats de location de salle selon les balises et les tarifs établis dans l'écrit de gestion (ACC-25) :

DE DEMANDER à la direction de l'école (ou du centre) d'informer le conseil d'établissement des contrats qui auront été conclus au cours de l'année scolaire 2025-2026.

Adopté

Résolution n° CÉ-2526-013

14. Informations;

- 14.1 Du représentant au comité de parents ;

La première rencontre du comité de parent se tiendra le 2 octobre 2025.

- 14.2 Des enseignants;

Les rencontres de parents pour chaque niveau ont eu lieu les 16 et 17 septembre. Nous avons rencontré un très beau taux de participation. Les élèves de l'école ont participé à deux assemblées des élèves. Il s'agit de moment où tous les élèves et membres du personnel se retrouvent ensemble afin de véhiculer des messages clairs et cohérents pour tous. Du côté musical, la journée internationale de la musique aura lieu le 1^e octobre. Des pianistes iront faire des prestations en classe. Les élèves de l'école vivront des activités en lien avec les journées de la Culture. Un enregistrement de la chanson Haut les coeurs aura lieu.

- 14.3 Des employés de soutien;

Mme Sabrina présente la programmation de Mme Annie, technicienne en loisirs, des prochains mois. Une tournée des classes a eu lieu afin de discuter avec les élèves de violence et intimidation et des conduites à adopter. L'animation du programme Hors-Piste débutera sous peu, pour une 4e année.

– 14.4 De la direction ;

Mme Dugas ajoute que les membres du personnel qui se sont joints cette année à l'école Arthur-Vaillancourt forment une équipe très qualifiée, mobilisée et impliquée.

15. Sujets divers

Aucun sujet n'a été discuté.

16. Levée de l'assemblée

Mme Dugas conclut que l'ordre du jour a été écoulé.

Il est proposé par Mme Mylène Borduas DE LEVER la séance à 20 h 20.

Adopté

Résolution n° CÉ-2526-014

La présidente
Jade Pelletier

La directrice
Julianne Dugas

La secrétaire
Julie Bernier-Gagnon